



syndicom

le journal

N° 02
10.03.2017

www.syndicom.ch
Le syndicat des médias et de la communication

AZB 3001 Bern

Les changements d'adresse sont à signaler à :
syndicom, changements d'adresse,
Monbijoustrasse 33, case postale, 3001 Berne

INDUSTRIE GRAPHIQUE

La faitière patronale Viscom
torpille la déclaration
de force obligatoire [page 5](#)

TEMPÊTE SUR LA PRESSE ROMANDE

Fin de *L'Hebdo* et « saignée »
au *Temps*, mais Ralph Büchi,
Axel Springer, dort bien [page 5](#)

TIC-INFORMATION ET COMMUNICATION

Papier de position de syndicom
sur le monde du travail numé-
rique et nouveau CCT [page 7](#)

SERVICE PUBLIC

Le politique fixe à La Poste
des limites plus strictes sur le
démantèlement postal [pages 8-9](#)

ÉDITO

Tamedia amasse et licencie

Les chiffres publiés par Ta-media pour l'exercice 2016 atteignent à nouveaux des sommets qu'aucune autre entreprise suisse de médias ne réalise. Compte tenu du résultat de 122 millions et d'une marge de bénéfice de 20% (EBITDA) resp. 11,3% (EBIT), syndicom exige un moratoire sur d'autres mesures d'économie. Corrigé des facteurs extraordinaires, le résultat du groupe reste comparable à celui de l'année précédente. A côté du domaine Digital qui poursuit sa croissance, les domaines Print sont eux aussi très rentables malgré la baisse des recettes publicitaires. La différence c'est la marge (EBITDA) entre 14 et 19% pour ces derniers, mais qui monte à plus de 60% pour les sites en ligne – auto, boulot et dodo! On comprend mieux que Tamedia devienne un groupe de pub et annonce, par la bouche du CEO Christoph Tonini, vouloir encore supprimer des titres dans les cinq prochaines années.

Ces dix dernières années, les employé-e-s de Tamedia ont contribué à un bénéfice cumulé de presque 1,5 milliard. Plus de 400 millions ont été empochés par les actionnaires et près de 100 millions ont été ponctionnés par le conseil d'administration et la direction du groupe.

La formule est simple : la restructuration permanente sur le dos des travailleurs. Cette année, la qualité et la pluralité des médias ont été mises à mal fin novembre avec les restructurations drastiques à 24 heures et à la *Tribune de Genève* qui ont conduit à 14 licenciements et à la suppression de 31 postes. Quitte à démolir un outil de profit encore rentable, et surtout nécessaire au débat démocratique.

Il est aussi scandaleux que Tamedia compte économiser 5% de coûts sur le travail de nuit des imprimeurs via une hausse du temps de travail et la suppression des indemnités de repas, alors que le conseil d'administration et la direction du groupe ont encaissé en 2016 à nouveau 11,4 millions.

syndicom exige que tous les employé-e-s de Tamedia bénéficient de bonnes conditions de travail garanties par des CCT – ils l'ont mérité! (YS)

MARCHE DES FEMMES

#MakeSwitzerlandPink

A travers la Suisse, des femmes tricotent des bonnets roses qu'elles porteront dans les rues de Zurich le 18 mars. Les marches de femmes aux USA ont lancé les « pussy hats » comme un nouveau symbole de la résistance et rassemblent sous un chapeau le mouvement féministe dispersé. [page 11](#)



PHOTO SHANNON STAPELTON/REUTERS

PENSER L'ALTERNATIVE AU CAPITALISME

Plus que simplement codécider

Quel type de société veut-on ? Basée sur la maximisation du profit ou le principe de la solidarité ? Le congrès « Reclaim Democracy » a livré des pistes de réflexion pour l'extension de pratiques démocratiques dans des espaces d'où elles sont généralement exclues : école, médias et lieux de travail. La démocratisation des structures de propriété et des mécanismes décisionnels pourraient jouer un rôle décisif dans l'économie. [Pascal Zwicky*](#)

Des fissures toujours plus profondes menacent de déstabiliser le système capitaliste : concentration des richesses entre quelques mains, domination politique de puissants groupes industriels et d'importantes sociétés commerciales, diktat de l'économie financière sur l'économie réelle. syndicom est le syndicat

des branches qui subissent actuellement une transformation radicale. La Poste supprime des guichets et des emplois, l'industrie graphique doit se réinventer et des mesures d'économie touchent de plein fouet les journalistes. D'une manière générale, on parle de changement structurel, d'une adaptation sans

alternatives à la nouvelle ère numérique. Les employés, dont les postes sont supprimés et dont l'identité professionnelle est remise en question, se voient la plupart du temps mis devant le fait accompli. D'où un sentiment d'impuissance. Car que faire quand la numérisation ne laisse aucune place à [suite pages 2-3](#)

Plus que simplement codécider suite de la page 1

des alternatives et oblige les entreprises à s'adapter pour survivre ?

POUVOIR CODÉCIDER

C'est ici qu'entre en jeu la démocratie économique – en tant qu'approche axée sur la pratique et que vision qui dépasse le système capitaliste. A ce titre, elle contribue à nous libérer d'un monde dénué d'alternatives et à prendre en compte des relations trop souvent passées sous silence.

Prenons pour exemple la branche des médias. Les groupes de médias restants tels que Tamedia ou Ringier font peu à peu le deuil du journalisme, même s'ils amassent des millions de bénéfice qui sont empochés par la direction et les propriétaires. Ils se distancient du journalisme, non pas parce qu'on pourrait s'en passer au XXI^e siècle, mais parce qu'il n'est plus assez lucratif pour une minorité de décideurs. Les médias peuvent-ils encore être assimilés à un « quatrième pouvoir » ? Ou ne sont-ils plus qu'un mythe pour les nostalgiques ?

La question se pose dès lors de savoir quel rôle joue la démocratie économique. Dans un tel système, les représentants du capital ne décident plus seuls. Les employés codécident – aussi au niveau du conseil d'administration et pour toutes les questions stratégiques relatives à l'avenir des entreprises. Cette revendication figure dans le papier de position du PS Suisse, qui a été adopté au congrès du PS en décembre de l'année dernière après d'intenses discussions. La démocratie économique implique que les employés disposent de droits de codé-

cision. De plus, les stratégies de maximisation du profit à court terme qui profitent à une minorité devraient se transformer en une économie d'entreprise durable axée sur l'intérêt collectif.

TRANSFORMER LA NUMÉRISATION EN UNE OPPORTUNITÉ

La démocratie économique n'implique pas de se fermer aux innovations technologiques ni d'agir à la manière des luddites. Une économie plus démocratique est toutefois une condition essentielle pour que la numérisation puisse être appréhendée comme une véritable opportunité. Car les personnes directement concernées (imprimeurs, journalistes, postiers) forgent et modèlent ce processus depuis le bas. La numérisation ne peut pas être simplement imposée via une stratégie « top-down » axée sur le rendement.

Comment se comporterait un groupe médiatique tel que Tamedia s'il n'était pas une société anonyme cotée en Bourse avec des échelons de hiérarchie classiques ? Comment agirait-il en tant que coopérative dans laquelle les employés négocieraient avec les autres associés (p. ex. les lecteurs) l'avenir numérique du journalisme ? Plus de démocratie dans l'économie ne garantit pas forcément une économie meilleure, plus sociale et plus durable. Les droits de codécision, tout comme nos droits démocratiques en politique, doivent toutefois être compris comme un levier, comme une opportunité de changement. Et il ne tient qu'à nous de saisir cette chance.

POUR UNE DÉMOCRATISATION

DE L'ÉCONOMIE DANS LE SERVICE PUBLIC

La démocratisation de l'économie ne se limite pas à une question de codécision. Elle englobe d'autres modèles économiques, d'autres rapports de propriété, d'entrepreneuriat social et solidaire. La démocratisation de l'économie doit renverser la logique économique dominante en faveur des humains, et non plus du seul capital. Le service public suisse contribue aujourd'hui déjà – du moins en partie – à une économie porteuse d'avenir. La politique a des possibilités d'influencer l'intérêt général ; au conseil d'administration siègent des représentants des employés. Le service public est investi d'une mission suprême qui ne suit pas la logique de la maximisation des profits. Et pourtant des entreprises du service public telles que La Poste, Swisscom ou les CFF sont souvent encore bien loin de fonctionner comme des modèles d'une économie démocratique.

« RECLAIM DEMOCRACY »

DANS LE MONDE DU TRAVAIL

Lors du congrès « Reclaim Democracy » qui a eu lieu à Bâle du 2 au 4 février, il est clairement apparu que nous avons besoin en toute urgence d'alternatives au système économique actuel. Car il est à l'origine d'inégalités sociales croissantes, de changements climatiques, de conditions désastreuses pour les réfugiés en Europe et de la montée des forces réactionnaires dans le monde. La démocratie économique ne propose pas de stratégie pour réussir la transition vers une autre économie et améliorer la situation. Mais elle ouvre des perspectives et montre comment nous pouvons agir ici et maintenant.

Le concept d'économie démocratique ne peut être développé que s'il est intégré dans un projet global censé apporter « plus de démocratie ». Il doit être accompagné par un vaste mouvement social et être vécu et développé en continu. Il exige la formation de coalitions. Les employé-e-s, les consommateurs, les partis, les ONG, mais aussi les syndicats doivent en faire partie. A cet égard, les syndicats, leurs réseaux et leur savoir pratique revêtent une importance capitale. D'autant qu'ils ont un accès direct au monde du travail. La démocratie de l'économie se



PHOTOS: FRANTISEK MATOUS

fonde sur la syndicalisation ; les conventions collectives de travail représentent le socle d'une économie démocratique. Toutefois, la démocratisation de l'économie dépasse ce fondement. Les forces progressistes en Suisse et dans le monde ont pour tâche décisive de définir ensemble son contenu visionnaire, de le concrétiser et de le réaliser par étapes (et ceci contre une résistance massive!).

*Chef de projet Gestion de thèmes au PS Suisse

<http://wirtschaftsdemokratie.ch/fr/>

www.denknetz-online.ch/

<http://bit.ly/2m4m908>

BILAN DU CONGRÈS

Selon les organisateurs, 1800 personnes ont participé au congrès « Reclaim Democracy » qui a eu lieu à Bâle du 2 au 4 février. Avec une cinquantaine d'ateliers et de conférences, un public attentif et engagé, le congrès a rencontré un immense succès. La forte affluence prouve qu'il est plus que jamais nécessaire de mener un débat général et de donner des pistes en cette période incertaine.

Organisé par Denknetz, le réseau intellectuel et militant suisse alémanique, cette rencontre avait pour ambition de relancer la réflexion sur la démocratie et d'indiquer quelques pistes possibles d'action pour l'étendre, la renforcer ou la protéger.

Les succès électoraux de Trump aux États-Unis ou d'Orban en Hongrie, le basculement de la Turquie vers une dictature et le risque d'une victoire de Marine Le Pen en France nous font



LA RENAISSANCE DES COMMUNS

Les communs, alternative concrète aux privatisations

Lors du Congrès « Reclaim Democracy », l'atelier « Démocratie et communs » organisé par le chercheur zurichois Lukas Peter a attiré notre attention. Il rend visible la notion de « communs/commons », très intéressante pour les syndicats. Yves Sancey

Cette notion de communs est débattue dans les Forums sociaux altermondialistes depuis 2001 déjà et Elinor Ostrom a reçu le « Prix Nobel » d'économie en 2009 pour ses travaux démontrant l'efficacité économique des communs. De quoi intéresser le mouvement syndical qui se bat pour la défense du service public.

DES BISSES EN VALAIS À WIKIPEDIA

Mais de quoi s'agit-il ? Le système d'exploitation Linux, les logiciels libres, Wikipédia et les licences Creative Commons sont les exemples les plus célèbres de communs

numériques modernes qui fonctionnent. Très en vogue dans les grandes villes, les jardins partagés constituent une autre forme de commun populaire. D'autres formes de communs, comme la gestion de l'eau par des bisses en Valais, remontent à plusieurs siècles. Qu'il s'agisse d'écologie, de défense des services publics ou de technologie, les communs ont pour principal attrait de dessiner une alternative pratique aux logiques de commerce et de contrôle, mettant l'accent sur la coopération et le partage, et redonnant du pouvoir et de l'autonomie aux simples citoyens. Pas de simples ressources comme

les « biens communs », les communs renvoient à un ensemble de pratiques sociales collectives.

David Bollier, chercheur indépendant et militant américain qui se consacre depuis une quinzaine d'années à cet enjeu, notamment dans son livre *La renaissance des communs*, résume bien l'intérêt de la notion « Davantage qu'une critique, les communs proposent une vision : le moyen d'imaginer et de mettre en œuvre des alternatives effectives, en puisant dans une histoire et des traditions très riches, des principes juridiques vénérables, et d'innombrables expériences concrètes d'or-

ganisation alternative de la production ou de la gouvernance. Les communs nous aident à sortir du carcan de l'économie néolibérale et son univers d'individualisme et de propriété privée, en créant des alternatives concrètes et fonctionnelles. »

L'ENNEMI MORTEL « LES ENCLOSURES

L'ennemi mortel des communs, ce sont les enclosures. Ce mouvement de clôtures a commencé en Angleterre au XVI^e siècle. Des champs ouverts et pâturages communs cultivés par la communauté ont été convertis en pâturages pour des troupeaux de moutons.

« Façonner un monde du travail plus humain »

Depuis quelques années, le sociologue Heinz Gabathuler étudie les rapports de travail en Suisse dans le cadre de projets financés par le Fonds national. Il analyse actuellement la situation des représentations du personnel (RP) dans l'économie privée. Selon lui, les droits de participation du personnel sont de timides prémices de la démocratie économique. [Interview Nick Manouk](#)

Heinz Gabathuler, en tant que chercheur, qu'est-ce qui vous intéresse dans les représentations du personnel ?

Ces organes m'intéressent à titre d'institutions sociales situées au croisement entre le personnel, la direction et les syndicats. Lieu où se jouent les rapports de travail, l'entreprise a pris de l'importance ces dernières années. Cela se traduit dans la tendance à déplacer les négociations salariales du niveau de la branche à celui de l'entreprise.

La loi sur la participation est entrée en vigueur en 1994. Quelles sont les attributions des RP ?

Les RP ont le droit d'être informées régulièrement par la direction sur la situation économique de l'entreprise, mais aussi sur la situation de l'emploi. Elles peuvent aussi formuler des propositions dans des domaines clairement définis tels que la réglementation du temps de travail, la prévention des accidents, la protection de la santé, et en particulier le transfert d'entreprise et les licenciements collectifs, mais rien de plus. Il n'y a de codécision réelle que pour des questions relatives à la

prévoyance professionnelle. L'initiative pour la participation des travailleurs lancée par les syndicats a été rejetée par le peuple en 1976. Elle exigeait notamment que les membres des RP puissent siéger dans les conseils d'administration.

Quoi qu'il en soit, la codécision a été intégrée dans les plans sociaux il y a trois ans.

En cas de licenciements collectifs, le processus doit être convenu avec les RP depuis 2014. Il peut toutefois être laborieux avant de déboucher sur une entente entre employeur et employé-e-s. La CCT règle en principe clairement où un mécanisme d'arbitrage s'enclenche et dans quelles situations les syndicats et les associations patronales peuvent être contactés. En Suisse, dans les branches importantes, la participation en entreprise est plus clairement définie par les CCT que par les lois. De plus, on trouve des réglementations supplémentaires intéressantes, surtout dans les branches où des RP existent depuis longtemps.

Le manque de protection contre le licenciement des représentant-e-s du personnel demeure toutefois un problème irrésolu.

C'est effectivement une faiblesse essentielle. Les meilleurs droits de participation ne servent à rien si les représentant-e-s du personnel doivent redouter de représailles et de licenciements abusifs. Dans d'autres pays européens, les choses sont beaucoup mieux réglées. Quelques syndicats, dont syndicom, cherchent donc à résoudre le problème au niveau des CCT. La nouvelle CCT UPC prévoit que les représentant-e-s du personnel ne puissent pas être licenciés pour des motifs économiques – une réglementation exemplaire !

Comment découvrir les « intérêts » du personnel ?

Bien entendu, des salaires décents et de bonnes conditions de travail sont essentiels. Il arrive toutefois que des personnes très engagées dans les RP et sensibles à des idéaux élevés s'étonnent parfois des préoccupations

de certains de leurs collègues. Les requêtes les plus classiques concernent le manque de places de stationnement pour les vélos et les repas à la cantine. Les RP doivent toujours être à l'écoute des employés. Les assemblées du personnel sont appropriées lorsque surviennent de plus gros problèmes, lorsque la RP veut se prémunir et recevoir un mandat de négociation de la base. Ou lorsqu'un syndicat veut exposer son point de vue à l'ensemble du personnel.

La RP, un terrain pour construire des bases syndicales ?

Les élections aux RP peuvent être utiles aux syndicats pour se profiler, avec leurs propres listes p. ex.

Peut-on considérer les RP comme un catalyseur de la « démocratie des employés » ?

Il y a des moments émancipateurs qui transcendent les processus formels de ces organes. Concernant le mot clé « démocratie », il est particulièrement intéressant de relever que les droits de participation ne dépendent pas du fait qu'un employé possède ou non un passeport suisse. A intervalle régulier, les employés ont l'occasion d'élire des collègues ou de se faire élire, indépendamment de leur nationalité (étrangère ou suisse). Par conséquent, des migrant-e-s siègent aussi dans ces RP. Par ailleurs, j'estime que les décisions importantes devraient être prises en y associant la base. Quelques représentant-e-s du personnel sont d'avis que leur mandat se limite à négocier. Or l'Assemblée d'entreprise devrait prendre des décisions. Les gens devraient exercer eux-mêmes leurs droits de participation, sans déléguer tout et n'importe quoi aux RP.

A quoi servent les RP ?

Grâce au droit de consultation, elles contribuent à humaniser le monde du travail. Leur tâche principale consiste à mettre en œuvre la CCT dans l'entreprise. Une RP se sent toutefois souvent démunie lorsqu'il s'agit de préparer des alternatives à des restructurations



PHOTO: LUD

d'envergure et à d'importantes suppressions de poste.

Le droit de vote et la possibilité de demander l'avis du personnel sont de petits pas sur un très long chemin. Mais dans une économie capitaliste, ce sont aussi des conquêtes non négligeables.

REPRÉSENTATION DES SALARIÉ·E·S

Les commissions d'entreprise ou les représentations de travailleurs élues par le personnel existent depuis la fin du XIX^e siècle. Leurs compétences sont aujourd'hui réglées d'une part dans des conventions collectives de travail, d'autre part dans un certain nombre de lois fédérales (loi sur le travail, prévoyance professionnelle, CO). Depuis 1993, les représentations de travailleurs sont aussi définies en tant qu'institutions dans la loi sur la participation. Cette dernière stipule que dans les entreprises d'au moins 50 employé-e-s, ils ont le droit d'exiger la constitution d'une représentation du personnel (RP). Mais ni les sciences sociales, ni les autorités ou les syndicats ne documentent systématiquement le rôle et le développement des RP. (nma)

prendre conscience du virage autoritaire qui s'amorce un peu partout dans le monde. Alors que des régimes totalitaires menacent les libertés et les droits humains, les militants syndicaux ne peuvent plus se contenter aujourd'hui de revendiquer des hausses de salaires et de bonnes assurances sociales.

De nombreux ateliers se proposaient de réfléchir à l'extension de pratiques démocratiques dans des espaces d'où elles sont généralement exclues. D'autres interrogeaient des notions contestées comme le populisme ou la compatibilité entre droits fondamentaux et démocratie. Les questions internationales n'étaient pas absentes du programme enfin, puisque la situation en Turquie, en Amérique latine ou en Grèce, par exemple, a occupé les participant-e-s.

Beat Ringger/Page de gauche

Le mythe de Robin des Bois apparaît suite à ce mouvement des enclosures par lequel les nobles anglais ont privatisés les « commons » qui permettaient jusqu'alors aux cultivateurs, éleveurs et charbonniers de vivre sur un territoire n'appartenant auparavant à personne.

Aujourd'hui de nouvelles formes de clôture apparaissent notamment dans le brevetage du vivant. Les enclosures sont une entreprise de privatisation et de marchandisation des ressources dont dépendent les « commoneurs » – les usagers d'un commun – pour leurs besoins essentiels. « Lorsque des entreprises s'accaparent des terres publiques, construisent des centres commerciaux sur des espaces urbains auparavant utilisés comme lieux de réunion publique, brevètent le génome humain ou

acquièrent des terres utilisées depuis des générations par des peuples indigènes, il ne s'agit pas seulement de « privatisation » au sens classique du terme, indique David Bollier. Il s'agit de vol pur et simple, souvent avec la complicité des gouvernements. Les enclosures peuvent détruire la culture et l'identité d'une communauté. Elles impliquent de convertir des groupes dotés du sens du collectif en individus isolés, en employés et en consommateurs : en créatures du marché. »

UNE NOTION ENCORE EN CONSTRUCTION

Bien sûr l'idée de communs peut aller à l'encontre de l'idée de droits d'auteurs. Photographes et journalistes – défendus par leurs syndicats – se battent pour vivre décemment de leur métier face à des éditeurs qui

leur font renoncer à leurs droits, notamment sur la Toile. Le problème, c'est qu'il n'existe pas encore de modèle de rémunération pour les acteurs des communs. Comme toujours quand on parle d'alternatives à la logique salariale, le débat sur la création d'un revenu universel et inconditionnel revient sur le tapis. Et l'économie collaborative du partage que promeuvent les communs est détournée de son sens par les nouveaux acteurs disruptifs. Mais « chez Uber ou Airbnb, rien n'est partagé ! » dénonce Michel Bauwens, un des théoriciens des communs. Le mouvement des communs est une histoire ouverte qui se déroule en ce moment-même. Il intéresse de près le mouvement syndical qui a donné corps aux notions de coopérative, d'autogestion et de mutualisme. « La thé-

matique du commun correspond à un désir profond. Il ne suffit plus de contester par la mobilisation sociale et politique classique, il s'agit de faire et de vivre autre chose en construisant de nouveaux liens, en changeant la nature de l'activité, en modifiant le rapport à la propriété », constate le sociologue Christian Laval, auteur avec Pierre Dardot de *Commun. Essai sur la révolution au XXI^e siècle*, qui insiste sur le fait qu'« un mouvement ne se décrète pas, il se développe sans qu'on puisse dire où il ira et quelle sera sa force ».

Sites »

www.les-communs-dabord.org/ ;
www.remixthecommons.org/ ;
OntheCommons.org ;
www.commoner.org.uk/ ;

Le « quatrième pouvoir » s'affaiblit

Dans une démocratie, les médias sont considérés comme le quatrième pouvoir. A l'époque des « informations alternatives » et des « fake news », ce n'est plus si évident. Mais pourquoi des médias indépendants sont-ils donc si importants pour la démocratie ? Qu'est-ce qui les caractérise ? Et quelle place occupe syndicom dans ce débat ? [Nina Scheu](#)

La démocratie directe exige des efforts – comme s'en seront rendu compte tous ceux qui se sont donné la peine de lire des documents relatifs à un projet de construction ou à la mise en œuvre d'un nouvel article constitutionnel. Aujourd'hui encore, l'essentiel des informations provient des médias classiques : quotidiens, radio et télévision. Mais les « nouveaux » médias gagnent lentement du terrain. C'est en tout cas ce que confirme une étude de l'Université de Fribourg, intitulée « médias et pouvoir sur l'opinion », qui a été commandée par le centre d'évaluation des choix technologiques (TA-Swiss).

PERCEPTION DÉFORMÉE

Outre les recherches individuelles effectuées par les internautes, principalement sur Google, les médias sociaux – Facebook et Twitter en tête – occupent une place toujours plus importante dans les campagnes d'opinion. On s'y livre une bataille sans merci pour le monopole de l'interprétation. Chacun peut poster sur les médias sociaux ce qu'il veut. Personne ne contrôle l'authenticité des « faits » propagés sur Internet. Au contraire : plus un message posté sur Facebook (FB) ou Twitter est racoleur, plus il a de chances d'être relayé par leurs algorithmes à très large échelle. L'équipe de Trump sait comment marche la dynamique virale intrinsèque à FB : il est indispensable de pouvoir s'appuyer sur la constitution d'une communauté la plus importante possible et la plus engagée possible en soignant son taux d'interaction (somme des interactions/nombre de fans). Facebook récompense une « nouvelle » sur laquelle on réagit, en adorant ou détestant, en la faisant suivre à ses amis. Et plus c'est provocant,



plus ça marche, comme en joue Trump pour occuper l'espace.

Ce phénomène permet à de petits groupes extrémistes de se propulser à l'avant-scène, comme en atteste le nombre d'interactions provoquées par le site américain populiste d'extrême-droite *Breitbart* : il atteint un score soixante fois supérieur au nombre cumulé de lecteurs du *New York Times* et du *Wall Street Journal*. Pas étonnant dès lors que l'ancien patron de *Breitbart news*, Stephen Bannon, a été nommé « stratège en chef » de la nouvelle administration de Donald Trump !

BASÉ SUR DES SOURCES OU LE DIKTAT DES SPONSORS

Les médias traditionnels sont soudain qualifiés de « médias mainstream », du simple fait qu'un grand nombre de personnes les lit. On insinue du même coup que le mainstream est dicté d'en haut (par l'« élite ») et qu'il propage par conséquent des mensonges. Or c'est précisément ce qui différencie les médias traditionnels des publications ou blogs partisans financés par des milieux privés, et

souvent aussi politiques. Ces derniers publient ce qui leur est dicté par les sponsors en coulisses. En revanche, un texte écrit et publié selon les règles du journalisme n'a pas seulement été soigneusement recherché, mais aussi vérifié selon la « règle des deux sources », rédigé avec la plus grande objectivité possible. Pour l'heure, la plupart des journaux en Suisse se tiennent à ce code de conduite.

LE TEMPS, C'EST DE L'ARGENT

Ce type de journalisme prend toutefois du temps – et coûte aussi de l'argent, qui se fait rare en raison de la crise que traversent les médias. Les journalistes stressés manquent de temps pour effectuer des recherches, finissent par manquer d'attention et par commettre des erreurs. Et plutôt que de produire des articles, ils reprennent de plus en plus souvent des communiqués d'agences. Les mesures d'économie permanentes, la « restructuration » et la fusion de diverses rédactions décimées, ont porté un coup supplémentaire à l'image des médias. Il en résulte

un journalisme uniforme et superficiel, alors même que les possibilités individuelles d'information sont quasiment illimitées.

ATTAQUER LA SSR : COMME UN CONFLIT D'INTÉRÊTS POUR RICKLI

Pour éviter de s'attribuer la cause de la crise des médias imprimés, les grands éditeurs ont préféré désigner un ennemi commun responsable de leur triste sort. Il s'agit de la SSR, qui, grâce au produit de la redevance, est indépendante des investisseurs privés et demeure donc épargnée par le démantèlement constant. La TV et la radio profitent même des effets du transfert du print vers les médias électroniques. Grâce à ses contenus audiovisuels, la SSR – qui dispose d'un très bon équipement technique – pourrait être l'une des gagnantes de la transformation du paysage médiatique. En revanche, les grands éditeurs ont raté le tournant de la numérisation. Persuadés que la rentabilité est le but suprême, ils font dès lors cause commune avec la classe politique. Depuis peu, Tamedia (et avec elle le président des éditeurs Pietro Supino) collabore avec Goldbach Media, spécialisée dans la vidéo promotionnelle. Or c'est aussi l'entreprise qui emploie la conseillère nationale UDC Natalie Rickli et qui concurrence directement la SSR avec les fenêtres publicitaires de chaînes de télévision étrangères. Or en tant que présidente de la Commission des transports et des télécommunications, la représentante parlementaire défend une politique qui vise à empêcher l'information indépendante des stations de radio et de télévision de la SSR. Son camp politique est à l'origine d'une intervention qui exige que

le Parlement décide à l'avenir de l'octroi de la concession de radio et télédiffusion. Les politiciens ne manqueraient alors pas de se disputer sur les contenus et la diffusion des programmes.

Pour leur part, les éditeurs ont suggéré qu'ils puissent reprendre gratuitement les contenus produits par la SSR. Cette idée d'« open content » – aussi soutenue par Natalie Rickli – signifie que les contribuables devraient payer pour des articles audiovisuels. Des articles que Tamedia et Cie revendent ensuite sur leurs sites Web (du *Tages-Anzeiger* à *Riccardo.ch*) par la mise en place de paywalls et via des recettes publicitaires. Contre de l'argent que nous aurons payé à double et qui, selon toute probabilité, n'est pas investi dans les rédactions, mais empoché par les actionnaires.

ENSEMBLE POUR UN JOURNALISME INDÉPENDANT

Les partisans d'une presse indépendante et du pluralisme des médias doivent aussi s'organiser. Car il en va de la défense de la liberté d'information pour nous tous. La SSR est la seule grande entreprise de médias qui produit une large offre d'information pour toute la Suisse en restant indépendante de la politique et des intérêts financiers privés. Sa tâche deviendra toujours plus importante au vu de l'échec des médias imprimés classiques.

C'est pourquoi syndicom s'engage énergiquement avec le SSM et Impressum contre l'initiative « no Billag » et pour un financement de la SSR indépendant de la politique. Les trois syndicats sont en outre membres des organisations de lobbying Medias pour Tous et de l'Association pour la qualité des médias en Suisse

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE DU GROUPE DES RETRAITÉS POSTE ET SWISSCOM DU CANTON DE FRIBOURG

Solidaires et soutien aux collègues licenciés de La Poste



Lors de l'assemblée du groupe des retraités Poste et Swisscom du canton de Fribourg, le 22 février 2017, les 80 membres présents ont eu une pensée plus qu'émue pour nos anciens collègues de La Poste qui vont être licenciés dans le cadre de la restructuration et de la fermeture problématique des offices postaux du canton de Fribourg et de Suisse.

Par ce courrier, nous souhaitons lancer un cri du cœur pour celles et ceux qui perdent leur emploi et rappeler à La Poste que ces

collègues, qui ont eu un engagement sans faille et efficace durant plusieurs années pour faire prospérer l'entreprise, sont des êtres humains et responsables de famille. La direction de La Poste doit discuter avec les associations du personnel afin de trouver des solutions acceptables pour les employés licenciés.

Nous voulons que La Poste – qui est encore et toujours une entreprise de la Confédération – assume ses responsabilités d'employeur exemplaire, qu'elle rassure celles

et ceux qui restent dans l'entreprise car une majorité sont en souffrance et ont des craintes quant à leur avenir professionnel. Nous souhaitons bonne chance aux collègues qui perdent leur emploi et nous leur rappelons, pour qu'ils n'en doutent pas, qu'ils ne sont que les victimes malheureuses de cette restructuration et en aucun cas la source de celle-ci.

[André Burgy, président du groupement des retraités Poste et Swisscom](#)